



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 22 mai 2018, le projet de règlement 1200-2012-PU-8 amendant le plan d'urbanisme 1200-2012-PU.

Suite à l'adoption de ce règlement se tiendra une assemblée publique de consultation le **mercredi le 13 juin 2018 à 19 h** dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, monsieur le maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Titre : Projet de règlement 1200-2012-PU-8 amendant le *Règlement du plan d'urbanisme 1200-2012-PU* afin de rendre compatibles certains usages commerciaux dans l'affectation résidentielle de moyenne à forte densité

L'objet de ce règlement est de modifier le tableau « synthèse de la compatibilité des classes d'usages et des aires d'affectation du sol » est modifié en ajoutant la classe « C2- local et de service » comme usage compatible de façon complémentaire dans l'aire d'affectation «résidentielle de moyenne à forte densité »

Le projet de règlement peut être consulté au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, aux heures régulières de bureau. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme ou le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921, et ce, pendant les heures régulières de bureau.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 23 mai 2018

Le greffier adjoint

(s) Yan Senneville

Yan Senneville, OMA